

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### Let's Coop !

SMart devient la plus grande coopérative de travailleurs autonomes en Europe: venez rencontrer les premiers coopérateurs ce 28 juin 2016. Plus de 700 participants sont attendus pour participer aux débats et conférences qui précéderont l'assemblée générale constitutive.

Les mutations du monde du travail, les métiers 3.0, l'émergence du modèle coopératif, le pair-à-pair, les communs, la mobilité... autant de thèmes qui seront abordés tout au long de la journée.

Michel Bauwens, fondateur de la Fondation P2P, Élisabeth Bost, auteure de *Aux entrepreneurs associés. La coopérative d'activités et d'emploi*, Didier Gosuin, ministre de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Économie et de l'Emploi, ont déjà confirmé leur présence.

Forte d'une année de réflexion qui a réuni 1800 participants, SMart fait le pari de la coopérative avec 72 000 membres, 80 000 donneurs d'ordre et une centaine de partenaires.

**Let's coop!**  
**Rue Coenraets 70**  
**1060 Bruxelles**

Toutes les infos sont également disponibles sur notre site :  
[www.smart.coop](http://www.smart.coop)



## Sommaire

> <a href="#">SMart en quelques mots</a>	3
> <a href="#">Pourquoi devenir coopérative ?</a>	3
> <a href="#">Let's coop ! L'aboutissement d'une année de réflexion participative</a>	4
> <a href="#">Programme Let's coop !</a>	5

## SMart en quelques mots

La Société Mutuelle pour artistes, fondée en 1998 sous la forme d'une asbl, ambitionne à son origine d'offrir aux professionnels du secteur artistique (créateurs comme techniciens) des solutions pour inscrire plus aisément leur travail dans un cadre légal qui leur garantisse une meilleure sécurité sociale. A l'époque, les fondateurs de l'association souhaitaient décharger ses membres d'une gestion administrative quotidienne souvent complexe et chronophage. Dix-huit ans plus tard, SMart s'est développée au point d'essaimer dans huit autres pays européens<sup>1</sup>.

Dans un marché en pleine mutation où la flexibilité et le travail au projet s'intensifient, une multitude de freelances actifs dans les secteurs les plus variés ont en effet rejoint cette entreprise qui, rien qu'en Belgique, a enregistré au fil des années près de 72 000 affiliations. Ces travailleurs prennent part à une logique d'entrepreneuriat collectif, en créant leur propre activité économique au sein d'une entreprise partagée. A l'été 2016, l'entreprise SMart se prépare à devenir la plus grande coopérative de travailleurs d'Europe, à la suite d'un long travail participatif et collectif dans lequel se sont impliquées 1800 personnes.

**SMart ce sont des services multiples :  
contrats, assurances et préventions, aides au financement, service  
comptable, espaces de travail partagés, formations, etc.**

**160 employés permanents**  
**72 000 membres**  
**80 000 donneurs d'ordre**  
**118 millions de factures émises HTVA en 2015**  
**17.765 personnes engagées au moins une fois en 2015 (avec une moyenne annuelle de 3.200 € bruts)**  
**15 millions : l'ambition de levée de fonds dans le cadre de la création de la coopérative**

## Pourquoi devenir coopérative ?

Avec l'évolution du monde du travail, la fin du plein emploi et la révolution technologique, les générations futures ne connaîtront plus de carrière rectiligne. Nous le constatons déjà aujourd'hui avec nos membres qui explorent divers statuts (salariés, indépendants, intérimaires, etc.) et allient plusieurs métiers avec agilité. Notre défi est d'accompagner ces travailleurs autonomes au sein d'une entreprise partagée. Nées au XIX<sup>ème</sup> siècle au sein des mouvements ouvriers, les coopératives permettent de partager les outils de travail, de participer à la production tout en étant copropriétaire de l'entreprise.

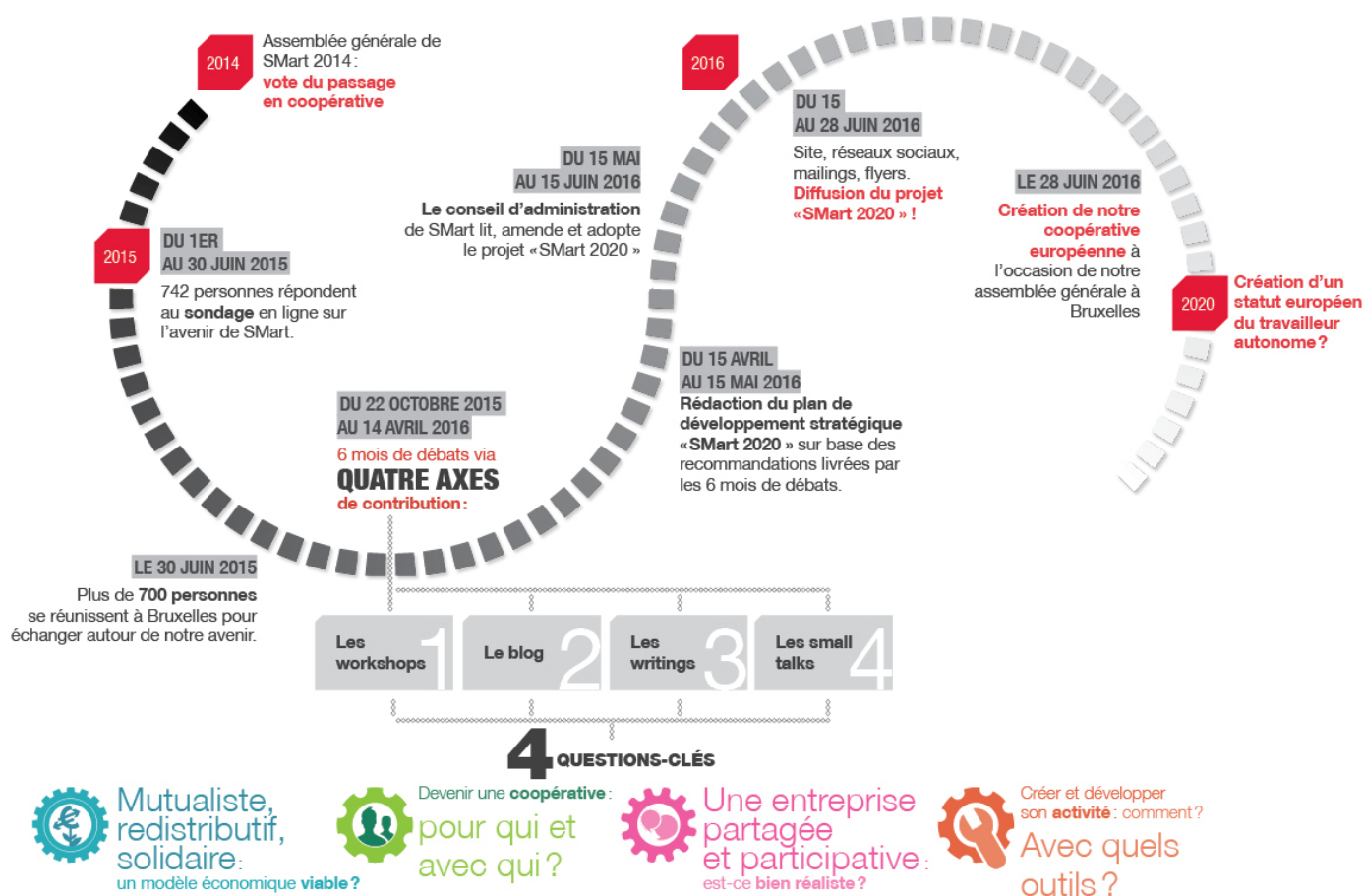
Aujourd'hui, la forme coopérative est la seule qui, juridiquement, allie à la fois le statut de salarié (et la protection sociale y afférente) et celui d'entrepreneur autonome, « associé » de l'entreprise. Par ailleurs, SMart s'est développée dans plusieurs pays d'Europe sous la forme coopérative. SMart en Belgique s'inscrit donc ainsi dans cette logique de développement. Devenir une coopérative est également une garantie d'autonomie financière et donc d'indépendance.

<sup>1</sup> Les entités sœurs de SMart en Europe sont en Allemagne, Autriche, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Suède.

## Let's coop ! L'aboutissement d'une année de réflexion participative

Le XXI<sup>ème</sup> siècle amorce une troisième révolution du travail, après celle de l'agriculture puis celle de l'industrie. Les réalités changent et les cadres qui les structurent doivent, eux aussi, bouger. En Belgique comme en France, les projets de réformes du Code du travail entraînent des vagues de contestations. Nous assistons à une diversification des formes d'emploi, nécessitant flexibilité et agilité. Uber et consorts en sont les principaux acteurs. Face au tsunami de l'autonomisation, le numérique nous donne l'occasion de reconsidérer le travail dans la perspective d'une économie du partage. Le « pair à pair »<sup>2</sup> donne naissance à une dynamique relationnelle où la capacité des personnes à se connecter et à partager de la ressource est le moteur du changement.

C'est dans cet esprit que se sont réunies durant une année plus de 1800 personnes autour du processus intitulé « SMart in Progress ». Les recommandations issues de ce processus de réflexion participatif serviront de base à la rédaction du plan stratégique « SMart 2020 », qui sera présenté ce 28 juin 2016 à l'occasion de notre assemblée générale.



Au sein de sa transformation en coopérative européenne, SMart doit choisir son futur mode de gouvernance, mais aussi adopter son indispensable nouveau modèle économique qui assurera la pérennité de l'entreprise, définir son nouveau public d'utilisateurs auquel nous nous adresserons autour de la base historique des métiers de la création et déterminer les nouveaux outils à mettre à disposition de ses utilisateurs.

<sup>2</sup> Projet économique, politique et culturel prôné par Michel Bauwens, théoricien à l'origine de la Fondation pour les alternatives peer-to-peer.  
<https://p2pfoundation.net/>

## Programme Let's coop!

### 10-11h

Les métiers de la création, ADN de SMart et précurseurs des nouvelles formes d'emploi – Matteo Segers, Pierre Burnotte, Pierre Vreven et Virginie Cordier (FR)

La représentation du personnel intermittent et permanent dans une entreprise coopérative partagée – Xavier Roberti, Martin Willems, Frederic Naedenoen et François Flamion (FR)

### 11h-12h30

Conférence-débat en plénière « L'avenir du travail: vers une économie du partage ? » – Michel Bauwens et Elisabeth Bost (FR)

### 13h-14h

Coup d'œil sur les transformations du monde du travail – Joanne Clotuche-Marx, Sergio Bologna et Sarah de Heusch. (FR)

La dimension citoyenne de la participation en entreprise – Julien Charles, Frédérique Konstantatos (FR)

### 13h-14h30

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les coopératives, par SAW-B (FR)

Définir et répondre aux besoins de formation des travailleurs autonomes - Sophie Ypersiel, Sergio Giorgi, Marie Reiter et Roger Burton (FR & EN)

### 14h-15h

Se fédérer dans le secteur culturel: le retour des guildes ? – Cyril Elophe, Carmelo Virone (FR)

Quelle alternative solidaire aux géants de l'économie collaborative ? – Matthieu Lietaert (FR)

Des espaces participatifs pour faire vivre la coopérative au quotidien – Benoit Lewyllie, Agnès Grayet (FR)

### 15h-16h

Les entreprises partagées, un luxe des pays riches ? – Elisabeth Bost, Suzanne Capiou et Sergio Giorgi (FR)

Conseiller environnemental, agriculteur urbain, sommelier de thé... Focus sur les nouveaux métiers – Anne-Laure Desgris, Noémie de Grenier et Maxime Dechesne (FR)

En savoir plus sur COOPCITY, un outil au service de l'entrepreneuriat social à Bruxelles – Sabrina Nisen (FR)

### 15h-16h30

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les coopératives, par SAW-B (FR)

### 16h-17h

Les solidarités au sein des collectifs de travailleurs autonomes – Amicale de Production, Pauline Coustols et Maud Grégoire (FR)

Les sociétés coopératives et participatives en Belgique ont-elles besoin d'un statut spécifique ? – Muriel Gerkens, Joëlle Kapompole, Dimitri Coutiez et Didier Goetghebuer (FR)

### 17h30-19h

Assemblée générale constitutive de la coopérative SMart (FR & NL)

### 19h

Verre de l'amitié – Drink

### 19h30

Concert & DJ set

Programme complet en [cliquant ici](#)

### Intervenants

Dimitri Coutiez - Didier Goetghebuer - Cyril Elophe - Chiara Faini - Benoit Lewyllie - Barbara Garbarczyk - Virginie Cordier - Wouter Hillaert - Anne-Laure Desgris - Agnès Grayet - Xavier Roberti - Tine Hens - Suzanne Capiou - Sergio Bologna - Sarah De Heusch - Sophie Ypersiel - Sergio Giorgi - Roger Burton - Pierre Vreven - Paulien Coustols - Noémie de Grenier - Pierre Burnotte - Michel Bauwens - Meyrem Almaci - Maxime Dechesne - Marie Reiter - Matteo Segers - Mathieu Lietaert - Maud Grégoir - Martin Willems - Magdalena Ziomek - Julien Charles - Jean-François Herz - Jorg Zimmermann - Joanne Clotuche - Frédérique Konstantatos - Frédéric Naedenoen - François Flamion - Elisabeth Bost - Carmelo Virone

Toutes les infos sont également disponibles sur notre site : [www.smart.coop](http://www.smart.coop)

---

## **CONTACTS**

Virginie Cordier - [cov@smartbe.be](mailto:cov@smartbe.be) - +32 496 50 42 10

Fabienne Smets - [fabienne@origami.be](mailto:fabienne@origami.be) - +32 477 27 82 42